



Donation mère fils qu'en est il sur le testament

Par **laure0759**, le **07/04/2013** à **20:26**

ma belle mère à fait une donation à son fils d'un bâtiment à usage commercial. Après 10 ans nous l'avons vendu. Aujourd'hui, elle nous demande le prix de la vente car elle dit que celle ci sera déduite de son héritage, ayant 5 enfants. Seule le prix de la donation doit être déduite non?? Dois je lui donner le prix de la vente de cet immeuble?